FLAGNAC

Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 1



Editorial

Le bulletin municipal de notre Commune édité pour la première fois l'année du bicentenaire de la Révolution pourrait être en soi un événement, or il n'a rien, comme vous vous en rendrez compte en le lisant, d'irrationnel, simplement comme sonnom l'indique, il n'a qu'un but, celui de vous informer.

Vous trouverez dans 'FLAGNAC Infos'' une rubrique consacrée au budget, aux travaux et plusieurs articles sur les commissions.

C'est un trait d'union souhaité, voulu entre la municipalité et les habitants, car sans la concertation, sans la solidarité, sans la complémentarité entre élus et habitants, entre élus et associations, bref entre nous tous, notre Commune est condamnée à la léthargie.

Il va de soi que le déclin du Bassin a eu des répercussions inéluctables sur notre Commune, que le taux de croissance constaté par le passé est à présent arrêté voire en régression.

Nous devons aujourd'hui trouver notre propre identité, nos sources de revenus, susciter le maintien et pourquoi pas la création d'activités nouvelles.

Conscient de nos difficultés, du retard pris il y a des décennies, nous abordons cette période avec optimisme sachant que démagogie et utopie ne sont pas de mise.

Nous voulons vaincre l'adversité avec ces mots : "dynamisme et réalisme".

J.-C. COUCHET

Maire de Flagnac

E CONSEIL MUNICIPAL

Elu le 12 mars 1989, le Conseil Municipal qui aura en charge la gestion communale jusqu'en 1995 se compose des 15 Conseillers Municipaux élus sur la liste "Flagnac demain". Après sa première réunion, la nouvelle organisation du Conseil Municipal est la suivante :

Monsieur COUCHET Jean-Claude: Maire Monsieur DELAGNES Michel : ler adjoint Monsieur CAHORS Christian : 2º adjoint Monsieur BOUSSAC Claude : 3° adjoint Monsieur PANISSIÉ Jacques : 4c adjoint Mademoiselle MONCET Ginette : Conseillère Messieurs BONY Patrick : Conseiller DALMON Claude : Conseiller **DELBOS** Guy : Conseiller

ESPINASSE Christian : Conseiller FOUGASSIÉ Alban : Conseiller MALAVAL Claude : Conseiller MARIE Michel : Conseiller SALES Michel : Conseiller TIEULIÉ Jean-Marie : Conseiller

LES COMMISSIONS MUNICIPALES:

Délégués aux divers syndicats et conseils d'administration :

S.I.V.M. des Communes Rurales :

Titulaires : J.-C. COUCHET - M. DELAGNES Suppléants : C. ESPINASSE - J. PANISSIÉ

S.I.V.U. de la Griffoulière : Titulaires : J.-C. COUCHET - G. DELBOS Suppléants : C. CAHORS - J.-M. TIEULIÉ Syndicat d'électrification de Marcillac : Titulaires : C. CAHORS - C. ESPINASSE Suppléants : J.-C. COUCHET - P. BONY

Syndicat eau Nord Decazeville

Titulaires: J.-C. COUCHET - BOUSSAC Suppléants: DELAGNES - DALMON

ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE CHAUFFAGE CENTRAL - BI-ÉNERGIE

BOUISSOU Michel

Route d'Almon, FLAGNAC Tél. 65 64 04 04

Claude BOUSSAC - Claude DALMON

COMMISSIONS MUNICIPALES:

Le Maire de la commune est Président de droit de chaque Commission.

Commission des Finances :

Jacques PANISSIÉ (vice-président) - Claude DALMON - Michel DELAGNES - Guy DELBOS - Christian CAHORS - Michel MARIE Ginette MONCET.

Commission des Travaux :

Christian CAHORS (vice-président) - Patrick BONY - Claude DAL-MON - Michel DELAGNES - Christian ESPINASSE - Alban FOU-GASSIÉ - Claude MALAVAL - Jacques PANISSIÉ - Michel SALES - Jean-Marie TIEULIÉ.

Commission du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.): Michel DELAGNES (vice-président) - Georges DOMERGUE - Ginette MONCET - Michel SALES.

Commission Caisse des Ecoles :

Ginette MONCET (vice-présidente) - Patrick BONY - Christian CAHORS - Christian ESPINASSE - Alban FOUGASSIÉ - Claude MALAVAL - Jean-Marie TIEULIÉ.

Commission Sports et Loisirs:

Guy DELBOS (vice-président) - Patrick BONY - Claude BOUSSAC - Claude DA'_MON - Christian ESPINASSE - Claude MALAVAL -Michel MARIE - Jacques PANISSIÉ.

Commission Communication:

Michel DELAGNES et Michel MARIE (vice-présidents) - Patrick BONY Guy DELBOS - Ginette MONCET - Jacques PANISSIÉ - Jean-Marie TIEULIE.

Commission Environnement:

Jean-Marie TIEULIÉ (vice-président) - Claude BOUSSAC - Claude DALMON - Christian ESPINASSE - Alban FOUGASSIÉ - Claude MALAVAL - Michel MARIE.

Mme BROUZES Paulette

ALIMENTATION CAFE - TABAC

Place de l'Eglise - FLAGNAC **☎** 65 64 01 36

Société Flagnacoise de Plâtres et Carrelages SARL

Siège social : Le Foirail - FLAGNAC

2 65 64 07 90

-DÉCORATION-

Peinture - Papiers peints Tentures murales Revêtements de sols et murs

Christian CABANTOUS

FLAGNAC - Tél. 65 64 04 03

= BUDGET PRIMITIF 1989 ======

FONCTIONNEMENT

	RECETTES	DÉPENSES	
Produits de l'exploitation	149 900		
DOTATIONS GLOBALES REÇUES DE L'ÉTAT	913 726	326 493	PARTICIPATION ET SUBVENTIONS
		93 500	FOURNITURES
		420 350	FRAIS DE PERSONNELS
		197 000	Trav. Four. Serv. Extérieurs
PRODUITS FISCAUX IMPÔTS LOCAUX	840 593	70 500	DIVERS
		287 020	Remb. INTÉRÊTS
		523 080	PRÉLÈVEMENTS : ÉPARGNE BRUTE
TAXE SUR LES PYLÔNES	14 124	J / L	
TOTAL	1 918 343	1 918 343	TOTAL
	INV	ESTISSEMENT	
PRÉLÈVEMENT	523 080	168 215	Remb. CAPITAL DES EMPRUNTS
		70 000	ACQUISITION TERRAINS
		103 867	TRAVAUX BATIMENTS
		60 000	ÉCLAIRAGE PUBLIC
SUBVENTIONS	89 599	_	
RECETTES DIVERSES dont T.V.A.	223 035	528 328	VOIRIES
EMPRUNT 1989	170 000	65 304	DIVERS
TOTAL	1 005 714	1 005 714	TOTAL



Claude BORIES AGENT AGRÉÉ

CHAUDIÈRE - GAZ



VAILLANT

SAUNIER DUVAL

CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - MAZOUT

AGNAC - 12300 DECAZEVILLE - Tél. 65 43 25 65

LES TRAVAUX == LES PROJETS 1989

TRAVAUX RÉALISÉS:

- La salle de réunion ainsi que l'atelier communal sont terminés.
- 2 caveaux communaux sont en place, afin de venir en aide aux familles touchées par un deuil subit.
- l'extension de l'éclairage public commencé en février est terminée.



TRAVAUX A RÉALISER

- -Elargissement voie communale de la Mairie à la Départementale 963, coût 320 000 F, dont 40 000 F de subvention.
- Goudronnage:
- chemin de la Flaugeade : 72 000 F
- accès maison PUECHAGUT à La Combe : 42 000 F
- 2° cimetière à FLAGNAC : 32 000 F
- Modification de la cloison mobile à la salle des fêtes de FLAGNAC : 18 000 F
- Mise en place d'abris-bus.

MENUISERIES - CHARPENTE CLOISONS SÈCHES - COUVERTURE ZINGUERIE - ISOLATION

JEAN-LOUIS MONTBROUSSOUS

PAGAX - FLAGNAC - 🕿 65 64 00 27

ÉTABLISSEMENTS DESTRUELS-BOUYGUES

Moulin de Limoux - FLAGNAC - **Tél. 65 64 00 55**Dépôts :

15290 LE ROUGET - Tél. 71 46 14 45 12700 CAPDENAC - Tél. 65 80 80 20

Fabricant d'aliments du bétail U.F.A.C.

Une équipe dynamique au service de l'élevage et de l'agriculture

LABORIE ROGER

CARRIÈRE CHAUX AGRICOLE

FLAGNAC 2 65 64 02 08 et 71 49 12 04

Madame ESPINASSE

ALIMENTATION

FLAGNAC - 2 65 64 01 43

ECHOS DES COMMISSIONS =

COMMISSION COMMUNICATION

L'aspiration du citoyen à participer à la vie locale, ou du moins à comprendre ce qui la régit, devient un fait de société.

Le désir des habitants d'un quartier ou d'un village de pouvoir créer de bonnes relations de voisinage, d'être mieux informés des décisions de la municipalité et de pouvoir, éventuellement, donner son avis, est aujourd'hui une donnée avec laquelle nous, élus locaux, savont devoir compter.

Au même titre que l'assainissement, l'information des citoyens est devenue un service public.

Par quelques chiffres simples, mais significatifs, par quelques exemples de réalisations ou de projets, en donnant la parole aux Commissions et Associations de notre Commune, en apportant quelques précisions sur le fonctionnement de certains services nous allons nous efforcer de vous faire découvrir les aspects essentiels de notre tâche d'élu.

Ces quelques pages traduisent notre volonté commune d'œuvrer non pas tout seuls, mais en partenaires efficaces pour le développement et la prospérité de notre Commune, ainsi que pour le mieux être de ses habitants.

M. MARIE

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

A partir de la rentrée 1989, il y aura un regroupement pédagogique entre les écoles publiques d'AGNAC et de Labessenoits.

L'école d'Agnac accueillera les élèves de Maternelle (classe de Mme BOS : 18 élèves) et du Cours Moyen (classe de Mme MAS : 20 élèves), l'école de Labessenoits ceux du Cours Préparatoire et du Cours Elémentaire (Mme COUBES : 12 élèves).

Un ramassage scolaire assurera le transport des enfants vers leurs classes respectives.

Ce regroupement permettra:

- Une meilleure structure d'accueil au sein de chaque classe.
- Une plus grande disponibilité du maître, une meilleure efficacité dans le travail (moins de cours à la fois).
- C'est aussi un moyen de maintenir le plus longtemps possible les classes en milieu rural.

G. MONCET

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'Aide Sociale est un secours que la collectivité accorde à tous ceux qui, en raison de leur état physique et mental, de leur situation économique et sociale, ont besoin d'une aide.

A chaque situation correspond une possibilité d'intervention de l'Aide Sociale.

Pour certaines d'entre elles, les demandes doivent être déposées à la mairie qui sert de relais entre la population et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il s'agit notamment de :

- l'aide médicale à domicile,
- l'aide médicale hospitalière,
- l'aide ménagère,
- l'hébergement des personnes âgées.

Malgré la crise économique de ces dernières années qui a accentué le phénomène de l'exclusion sociale, le tissu familial local a permis de préserver nos concitoyens de la précarité et de la misère. Nous devons toutefois rester vigilants. Les membres de la Commission d'Aide Sociale sont à la disposition de tous ceux qui pourraient traverser une période difficile.

Je voudrais maintenant profiter de ce bulletin destiné à toutes les familles de la commune pour vous faire part d'une idée qui s'intègre dans le cadre social de notre mission.

Certaines communes ont décidé de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou invalides en mettant en place un service qui livre des repas prêts à consommer.

Je précise tout de suite qu'il ne faut pas en conclure déjà que ce service va être créé à Flagnac.

Toutefois, si des besoins étaient exprimés, une réflexion pourrait être entreprise sur ce thème.

Je demande donc aux personnes qui pourraient être intéressées par ce service de se faire inscrire à la mairie avant le 31 août 1989.

Il est bien entendu que cette inscription n'est pas un engagement de votre part. Elle n'a qu'une valeur de sondage qui nous indiquera si une suite doit être donnée à ce dossier.

M. DELAGNES

UNE COMMISSION DE PLUS A FLAGNAC!

En effet, la Municipalité a senti le besoin de créer une Commission de l'Environnement.

Ses principaux pôles de travail seront classés en trois grandes lignes :

- Maintenir nos villages dans l'état actuel.
- Améliorer le milieu dans lequel on vit.
- Inciter les gens à s'arrêter ou à venir à Flagnac.
- A partir de ceci, quelques objectifs ont été retenus et seront traités en fonction des possibilités de la commune et de leurs urgences :
- Extension du ramassage des poubelles, qui a été demandée.

- Collecte de déchets plastiques (sacs, bâches, etc.).
- Récupération des carcasses de voiture et autres épaves qui "ornent" nos campagnes.
 - Embellisssement de nos villages.
 - Revalorisation des bois.
 - Aménagement d'aires de repos et de loisirs.

Il est a rappeler que les décharges sauvages, sur la route d'AGNAC, ne sont pas autorisées. Un container situé à l'extérieur de l'usine de broyage de la ROMIGUIÈRE, est à votre disposition pour recevoir essentiellement de la ferraille, les autres ordures peuvent être déposées à l'intérieur, en faisant appel au responsable s'y trouvant aux heures d'ouvertures.

C'est à juste titre que l'on peut dire que l'environnement est une affaire de tous les jours et qui nous concerne tous.

J.-M. TIEULIÉ

LES SPORTS ET LES LOISIRS DANS NOTRE COMMUNE

Une nouvelle Commission "Sports-Loisirs" s'est mise en place au sein du Conseil Municipal de FLAGNAC. Chacun sait combien la vie associative est primordiale dans l'animation d'un village et dans l'image de marque qu'elle donne à l'extérieur. Sans cette activité sportive, culturelle et de loisirs, que serait notre village?

C'est bien pour ces raisons-là que la Municipalité a pour mission de coordonner et de favoriser les initiatives prises par les associations de la commune dans la mesure de ses possibilités bien évidemment.

Il existe une douzaine d'associations à FLA-GNAC et à AGNAC. Certaines comme le Comité des fêtes de FLAGNAC, le Comité d'animation d'AGNAC, le Club du 3° Age ou le Club de Rugby ont un rayonnement important au sein de la commune et même en dehors, mais il faut bien savoir que les élus sont et seront à l'écoute de toutes sans exception.

Le Conseil municipal veut donc instaurer un dialogue encore plus marqué envers les acteurs de la vie associative. C'est donc dans ce but qu'il a invité le 12 mai toutes les associations pour qu'elles fassent connaître leurs aspirations, leurs suggestions et les améliorations possibles sur divers domaines.

La Commission "Sports-Loisirs" sera donc en charge de s'occuper de tous les problèmes qui peuvent surgir et de faire des propositions au Conseil municipal pour justement satisfaire dans la mesure du possible les diverses demandes.

Le souhait de cette commission composée d'élus jeunes et dynamiques serait d'instaurer un véritable dialogue avec toutes les associations de notre commune et de favoriser aussi le dialogue entre elles car nous pensons qu'un rapprochement des idées ne peut qu'apporter une nouvelle dimension à notre vie associative qui est déjà très active dans notre milieu rural.

Guy DELBOS



DÉPANNAGE

ÉLECTROMÉNAGER - FROID

TOUTES MARQUES

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC - 2 65 64 04 61

LE COIN DES ASSOCIATIONS =

COMITÉ D'ANIMATION DU VILLAGE D'AGNAC

Agnac compte, à présent, 350 habitants environ. A la fin des années 60, il en comptait... la moitié! Agnac était encore un tout petit village. Les habitants étaient ouvriers, cultivateurs, mineurs et souvent vignerons, pour leurs "loisirs". Les Agnacois avaient encore en mémoire les formidables soirées de moissons, de battage, des vendanges d'autrefois. Et Agnac ronronnait autour de sa petite église. On n'y voyait pas le temps passer car rien ne changeait ou bien changeait si doucement qu'on ne s'en apercevait pas. Puis, on a vu fleurir à Agnac une ou deux maisons neuves puis cinq, puis quinze et plus encore: Agnac était en train de changer...

Oh! entre nouveaux et anciens Agnacois, tout se passait bien: on se disait bonjour par dessus la clôture, on échangeait des boutures, on s'offrait le café, mais cela se limitait souvent aux plus proches voisins. Un beau jour, les Agnacois ont dit: "Ceux du haut ne connaissent pas ceux du centre ni ceux du bas. On est juste capable de reconnaître la couleur des voitures. On se voit passer, c'est tout! Et si on faisait quelque chose ensemble? On aurait l'occasion de se connaître!..."

Et voilà comment a germé l'idée de créer le Comité d'animation du village d'Agnac. C'était en 1977...!

On a vu, par la suite, anciens et nouveaux Agnacois patauger vaillamment sur le même chantier pour construire la salle des fêtes du village. On a beaucoup travaillé sur ce chantier, avec des pauses gastronomiques bien sûr! Et on a vite découvert qu'en matière de bénévolat, de joie de vivre, les Agnacois de fraîche date n'avaient rien à envier aux Agnacois de souche. C'est ainsi que le Comité d'animation a pu faire revivre la fête du village (le 26 et le 27 août cette année!...). Réveillons de la Saint-Sylvestre, sorties du village, repas du village, veillées sont autant d'occasions de se rencontrer, de passer d'agréables moments ensemble. Le Comité d'animation du village est heureux de voir qu'on ne se contente pas d'habiter à Agnac mais qu'on y est actif, enfin qu'on y vit. C'était son projet et cela demeure son ambition. Que vive Agnac!

Francis LADRECH

A L'UNION SPORTIVE FLAGNAC-AGNAC



C'est la joie dans le camp de l'U.S.F.A. qui vient de remporter la finale du Challenge des Pyrénées en rugby.

Un grand bravo à tous les joueurs et aux dirigeants qui sont ainsi récompensés de leurs efforts.

Un grand merci aussi à tous les supporters qui se sont déplacés ce 21 mai en car et en voitures à Saint-Juéry dans le Tarn.

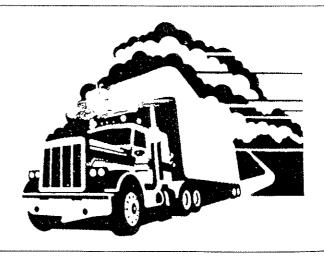
A la saison prochaine!

TRANSPORTS

LABORIE

FLAGNAC12300 DECAZEVILLE

65 64 02 08 TÉLEX 533 648



AGENDA

FLAGNAC:

- 25 juin : Kermesse des Ecoles Publiques.

- 14-15-16 juillet / 12 et 14 août : Spectacle "Hier un village"

- Samedi 15 juillet : Concours de pétanque "Carreau Flagnacois"

AGNAC:

- 26 août : Concours de pétanque du "Pétan-Club".

26 et 27 août : Fête votive.14 octobre : Repas du village.

NOUVELLES BRÈVES

- Nous nous félicitons de l'élection de Michel DELAGNES à la présidence du S.I.V.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).
- Permanence Sécurité Sociale : La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence à la Mairie, un jeudi tous les quinze jours.

L'agent de la caisse est à votre disposition pour collecter vos dossiers, répondre à vos réclamations et à vos demandes de renseignements.

Cette permanence risque d'être supprimée à cause de sa faible fréquentation.

Il serait dommage que ce service disparaisse de notre commune.

- Mairie: horaires d'ouverture au public: tous les jours de 8 h 30 à 12 h.
- Bibliothèque : La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours de 9 h à 12 h.
- Usine de broyage: Les heures d'ouverture sont les suivantes: 8 h 30/12 h 13 h 30/17 h 30. Une permanence est assurée le samedi matin.

G. ROULIN - DECAZEVILLE - R.C. Rodez 68 A 52

GUIBERT Hubert

MAÇONNERIE

PIERRE - BÉTON - CRÉPIS

NEUF - RÉNOVATION

AGNAC - Tél. 65 43 14 00

COUVERTURE - ZINGUERIE MENUISERIE/CHARPENTE CLOISONS SÈCHES

JOFFRE DOMINIQUE

FLAGNAC - 2 65 64 05 80

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Spécialité : AGNEAU MAISON

HARDY - DAULHAC

BANS - FLAGNAC - Tél. 65 64 01 28

